

---

## L'Afrique à l'écoute

La France, l'Afrique et la radio mondiale

*Africa Tunes, in France, Africa and the French Language World Broadcaster. A French Voice that Became the Voice of Africa*

**Thierry Perret**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/16448>

DOI : 10.4000/etudesafriaines.16448

ISSN : 1777-5353

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 20 novembre 2010

Pagination : 1003-1032

ISBN : 978-2-7132-2252-8

ISSN : 0008-0055

**Référence électronique**

Thierry Perret, « L'Afrique à l'écoute », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 198-199-200 | 2010, mis en ligne le 02 janvier 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/16448> ; DOI : 10.4000/etudesafriaines.16448

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Cahiers d'Études africaines

---

# L'Afrique à l'écoute

La France, l'Afrique et la radio mondiale

*Africa Tunes, in France, Africa and the French Language World Broadcaster. A French Voice that Became the Voice of Africa*

Thierry Perret

---

## Une voix française devenue la Voix de l'Afrique

### Mort d'un « amoureux de l'Afrique »

- 1 Des messages angoissés laissés sur le répondeur, une nouvelle inconcevable reçue comme une décharge électrique, et c'est en pleine nuit le départ pour la Maison de la Radio où, ce mardi 21 octobre 2003 toute une rédaction est en deuil, partagée entre l'abattement et la colère. L'annonce pendant plusieurs heures sera dans toutes les dépêches : Jean Hélène, correspondant de Radio France Internationale à Abidjan, s'est fait tuer en début de soirée par un policier ivoirien. Comment, pourquoi ? Le récit détaille l'horreur et l'absurdité de l'événement. Le journaliste français, qui s'était rendu devant l'immeuble de la direction générale de la sûreté nationale, dans le quartier du Plateau, pour attendre la sortie d'un groupe d'opposants arrêtés puis relâchés, a été abattu lors d'une altercation par un policier en faction, d'un tir dans la nuque. Son corps est resté abandonné un long moment sur le sol. En début de soirée, l'ambassadeur de France et le chef de l'État ivoirien, Laurent Gbagbo, se sont rendus sur les lieux. Tout le monde, y compris dans les hautes sphères ivoiriennes, est atterré.
- 2 Au cinquième étage de la Maison de la Radio, la rédaction Afrique de RFI s'est retrouvée au complet. Pour partager une douleur muette, aider à nourrir l'antenne d'hommages, d'éléments d'information et, si possible, d'explications. Des messages affluent. Les évocations, les portraits se succèdent, qui tous ne parviennent que partiellement à cerner la personnalité d'un journaliste dont on prend conscience — une fois de plus — à quel point sa voix, si connue en Afrique, est pour beaucoup d'auditeurs du continent celle d'un

ami, d'un proche. Les déclarations officielles (telle celle du ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin) évoquent un « amoureux de l'Afrique »<sup>1</sup>.

- 3 C'est au moins une certitude. Comme nombre de ses collègues de RFI, Jean Hélène a voué sa carrière au continent sur lequel il commença à travailler en 1990, alors correspondant pour l'Afrique de l'Est à Nairobi. En 1999, il est à Libreville, puis revient en 2001 à Paris diriger le service Afrique. Courte expérience avant de renouer avec le « terrain » qu'il affectionne. On le nomme à Abidjan, poste sensible entre tous, dans un pays alors en pleine partition où la communauté internationale tente malaisément de trouver une solution politique, et où la France mène la plus importante de ses interventions militaires extérieures : l'Opération Licorne engage, depuis septembre 2002, un contingent de 3 000 hommes qui constitue une force d'interposition sous mandat onusien.
- 4 L'assassinat de Jean Hélène est dénoncé dès le lendemain par un commentaire très vif de Jacques Chirac, alors en voyage au Niger, où il fait la leçon aux autorités ivoiriennes, coupables, dit-il, d'avoir laissé se diffuser dans leur pays « des sentiments de haine et d'agressivité ». Confirmation que cette mort est devenue un événement politique, à la mesure du rôle joué par la France dans la plus importante de ses ex-colonies, où résidaient encore il y a peu près de 20 000 ressortissants. En novembre 2004, à la suite des exactions anti-françaises dans la capitale ivoirienne, près de 8 000 d'entre eux (sur environ 13 000) seront évacués. Et ce départ sera perçu par certains observateurs — conclusion sans doute hâtive — comme la fin d'une époque, marquée durant près d'un demi-siècle encore, après les indépendances africaines, par le maintien de relations « particulières », quasi fusionnelles, entre la France et l'Afrique. Mais c'est un fait : la relation France-Afrique, après le Rwanda en 1994, avec la Côte-d'Ivoire et d'autres soubresauts des années 1990, est entrée dans une phase critique. Au cœur de ces crises, comme témoin à la fois et acteur-clé on trouve une radio : RFI dont le public français redécouvre alors qu'elle est la « Voix de la France » sur le continent. Pourtant, pour ses millions d'auditeurs africains, elle est quotidiennement, avant tout, la Voix de l'Afrique là où la radio demeure le média de masse. Et c'est cette situation singulière qu'il faut tenter de comprendre, ainsi que ses conséquences.

### RFI, radio africaine : « De notre correspondant à Dakar... »

- 5 Peu de journalistes, en France aujourd'hui, peuvent éprouver pareille expérience. Se voir porté par une rumeur qui s'élève dans la ville, se répand de quartier en quartier, sonne distinctement dans une rue au petit matin. C'est l'heure du journal *Afrique matin* sur Radio France Internationale, et le peuple de Dakar, de Bamako ou de Yaoundé commence sa journée en écoutant les nouvelles du continent. Une voix, celle de « notre correspondant au Sénégal », commente l'actualité nationale, et c'est votre voix, démultipliée par la résonance qui court d'un kiosque à pain à la boutique du coin de rue, sourd des fenêtres ouvertes, suit le parcours rapide d'un passant qui trotte, l'oreille collée au poste.
- 6 Voilà de quoi susciter l'émotion. Tous les journalistes de RFI, correspondants ou envoyés spéciaux qui travaillent sur l'Afrique, ont connu cette exposition, véritable mise à nu qui, à un degré stupéfiant, fait d'eux dans toute l'Afrique francophone des personnages publics, chaque jour écoutés et reconnus instantanément lorsqu'ils déclinent leur identité. Cette présence dans la rue, la proximité insolite de ces voix et leur impact atteignent un degré auquel ne peut prétendre, relativement à son propre public, aucun autre organe de presse français. Pas même TF1, pas même RTL, s'il faut chercher du côté

des grands « faiseurs » d'opinion nationaux, lesquels évoluent dans un contexte tellement plus concurrentiel et diversifié que leur réception y est diluée. Ici, rien de tel. RFI rythme le quotidien, est le signe de ralliement, à heures précises, d'une communauté d'auditeurs qui n'ont pas idée de ce que le *zapping*, cette attitude de consommateur occidental repu, veut dire. Situation qui, à la rigueur, a pu autrefois être celle de la défunte ORTF, aux temps du monopole de l'information en France. Et de fait, c'est presque de monopole dont il s'agit aujourd'hui encore. Dans une Afrique francophone où RFI demeure une source essentielle d'information, à l'heure où les médias locaux sont bien loin encore d'atteindre une telle diffusion de masse, et où leur crédibilité fait l'objet, à tort ou à raison, de bien des soupçons, une radio publique française est, en 2009 comme c'était le cas vingt ans auparavant, le principal média de référence<sup>2</sup>.

- 7 On parle là d'un phénomène massif<sup>3</sup>, presque grandiose. La radio publique française est reçue dans toute la partie francophone du continent comme un média *local* à part entière. Ses journalistes sont célèbres, qu'ils soient encensés ou critiqués ; ses animateurs sont des compagnons familiers<sup>4</sup>, dont chacun de leur déplacement en Afrique crée l'événement ; ses rendez-vous, journaux d'information, magazines, font l'objet d'une écoute exigeante ; les émissions interactives y sont prises d'assaut : Grégoire, qui appelle du Cameroun, Salimata de Bobo-Dioulasso ou, variante, Koffi et Boubacar de Bruxelles et Paris...<sup>5</sup>. Rituellement, lors des trois principaux rendez-vous quotidiens des éditions « Afrique », le *jingle* de RFI résonne pour tant d'auditeurs qui savent que les crises et tourmentes, mais aussi la créativité et les sursauts du continent vont trouver un écho sur les ondes de cette radio internationalement africaine. Laquelle, privilège de puissance et responsabilité écrasante, influe directement sur l'actualité dont elle rend compte. Les pouvoirs en place en Afrique, comme leurs opposants, le savent bien, qui tempêtent ou se montrent excessivement avenants : cette radio peut leur valoir de grands profits ou de sérieux ennuis. Les artistes, les intellectuels, les entrepreneurs et tous les acteurs de la société savent que s'y jouent la célébrité, la reconnaissance, et que peuvent s'y exprimer la colère, la détresse, le courage et l'initiative. Bref, pour des millions de gens, RFI est « leur » radio.
- 8 Redoutable réalité qui instruit, mieux que toute autre, sur le degré de présence française dans ce qu'il est convenu d'appeler le « pré carré » africain, par delà les mécomptes et les faux-semblants de l'économie ou de la politique. On s'ingénie souvent à chercher des signes de cet arrimage entre la France et ses anciennes colonies dans la chronique d'une basse politique qui enchante les médias grand public : on déterre la « Françafrique » et ses réseaux politico-affairistes qui, de Jacques Foccart à Robert Bourgi, auraient besoin pour perdurer de ses *missi dominici* œuvrant dans le clair-obscur des relations clientélistes, agrémentées de quelques barbouzeries. Tout ceci est assez folklorique, mais on confond le noyau et ses électrons... La relation franco-africaine est en vérité une construction de l'histoire, qui a ses institutions et ses permanences. Regardons alors du côté des militaires. Du Tchad au Sénégal, de Djibouti au Gabon, des troupes françaises sont benoîtement stationnées en Afrique comme si rien n'était plus naturel, là où un esprit ombrageux (ou pragmatique) verrait une sérieuse entorse au principe de souveraineté nationale. Depuis plusieurs années, il est vrai, la France s'interroge sur cet engagement militaire, et le principe d'une réduction est acquis depuis le milieu des années 1990 avec une progressive mise en œuvre (fermeture des bases en RCA). En juin 2008, le *Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale* préconise de ramener à deux le nombre de ses implantations. Et dès juillet 2008, le camp militaire de Port Boué en Côte-

d'Ivoire a changé symboliquement de statut pour devenir le point d'appui de l'opération Licorne sous mandat onusien. Des signes à prendre avec précaution : la menace terroriste peut à elle seule fournir des arguments pour maintenir une présence militaire en Afrique. Quant aux fameux « accords de défense » bilatéraux, dont la refonte est annoncée par Nicolas Sarkozy, leur effectivité est sans doute depuis longtemps passée au second plan.

- 9 Ayons une pensée pour le nerf de l'économie : la monnaie, qui fait que de Dakar à Yaoundé on effectue encore le plus souvent ses achats du jour avec du franc CFA, dont la parité est garantie par le Trésor français. Vigoureusement dénoncée par bien des intellectuels africains (Monga 2001), l'existence d'une zone franc est régulièrement remise en question. Toutefois, si son intérêt économique est discuté, son rôle dans les processus d'intégration régionale — qui constituent une priorité pour les bailleurs de fonds comme pour les institutions africaines — risque de lui assurer un certain délai de survie... D'autres singularités pourraient être évoquées, comme celle du Pari mutuel urbain, qui braque les regards anxieux des joueurs vers les courses de chevaux à Auteuil ou Longchamp..., mais elles sont d'une autre nature. Reste le dur, le socle, ce qui ne souffre pas de discussion : c'est sous les espèces du sabre, du billet de banque et de la... radio, que la France maintient ses positions en Afrique. À ceci près, avec la radio, on a également affaire à tout autre chose. Un processus d'influence qui relève peut-être d'une forme de réappropriation. Car RFI, on l'a indiqué, est populaire en Afrique. Car elle a visiblement su, pour se maintenir, adapter ses programmes et son message à un maître supérieur à tous les autres : son auditoire. Et cette radio française peut parfois sembler desservir les intérêts français.

## La fabrique de l'information

- 10 A. B. est diplomate français. Il raconte comment, tout juste arrivé en poste en Guinée, il est convoqué un jour par Lansana Conté au milieu des années 1980. Il connaît personnellement le nouveau président de Guinée, mais ne sait pas de quoi il retourne. Son ambassadeur s'émeut : que se passe-t-il ? À la présidence, il est aussitôt introduit auprès du chef de l'État qui maugrée en se dévêtant familièrement de son ample boubou, bientôt jeté sur un portant. En tricot de corps, Lansana Conté l'apostrophe : tes gens de RFI, qu'est-ce qu'ils me veulent ? Le visiteur est interloqué, avant que ne vienne l'explication. La radio française a annoncé des troubles à Labé, dans le nord du pays ; on parle de répression ; le dirigeant guinéen est outré, il demande réparation, exige un démenti. A. B. l'apaise comme il peut : « Nous ne contrôlons pas RFI. » « RFI, c'est la radio d'État, vous ne la contrôlez pas ? Qu'est-ce que c'est ces salades ? » : telle est, en substance, la réponse du chef de l'État<sup>6</sup>.
- 11 Une anecdote parmi des dizaines d'autres. Et des défilés de diplomates français dans les palais africains qui tous, au long des années, se font morigéner, doivent calmer des dirigeants scandalisés et incrédules. On rédige des télégrammes diplomatiques. On prend le téléphone, lorsque l'alerte s'avère plus sérieuse. On avise la direction Afrique du Quai d'Orsay, la cellule africaine de l'Élysée, si celle-ci n'a pas déjà reçu le coup de fil rageur. Une litanie de récriminations : des présidents grognent ou protestent formellement, leurs conseillers s'agitent, les ministres de la communication haussent le ton, des intermédiaires de tous poils se démènent. Le concert suit souvent la même partition : « RFI a dit, RFI raconte... et vous prétendez que vous n'y pouvez rien ? RFI est "la voix de la France", oui ou non ? ».

- 12 Les protestations aboutissent au PDG de RFI et sont dans certains cas répercutées auprès de la rédaction. Dans certains cas seulement : on ne sait jamais comment vont réagir les journalistes, s'ils ne vont pas crier à la censure, à la pression gouvernementale, si des tracts ne vont pas fleurir. Assez souvent, la colère diplomatique est traitée comme une péripétie usuelle ; on examinera de plus ou moins bon gré s'il y a eu carence dans l'information, une approximation, un excès, on tâchera éventuellement d'équilibrer l'information litigieuse par d'autres points de vue. Dans quelques cas, on accordera un droit d'expression, si l'on sent que le thermomètre est monté trop haut. Pas de démenti, point de déjugement : les journalistes font leur travail, et n'entendent pas recevoir de consignes.
- 13 Le peu d'effet — généralement — des interventions extérieures sur la ligne éditoriale de la radio fut longtemps incompréhensible pour les auditeurs africains de RFI, surtout pour ceux gravitant autour du pouvoir. Au temps des partis uniques et des monopoles sur l'information l'idée a pu paraître incongrue : qu'une radio officielle française puisse avoir son indépendance, que ses journalistes ne tremblent point face à leur hiérarchie ? L'argument souvent entendu — les journalistes, en France, font ce qu'ils veulent, on ne peut pas intervenir — n'atteignait que des oreilles fermées, incitait au soupçon de duplicité. Avec l'avènement du pluralisme en Afrique, instruits par leur propre expérience face à des médias déchaînés, les hommes de pouvoir ont quelque peu évolué. Les protestations se sont faites plus rares, moins mordantes. Mais le doute, toujours, subsiste. RFI est-elle réellement indépendante ? Jusqu'à quel point ? Tout journaliste de la radio en mission a été confronté à la question, a dû plaider, expliquer. Non, nous ne travaillons pas sur commande. Non, nous ne subissons pas de pressions. Du moins, pas au sens où vous l'entendez...
- 14 Pour la plupart des observateurs non occidentaux, l'indépendance du journaliste français, lorsqu'il exerce dans un média d'État, ne va donc pas de soi. Un détour peut être utile, en évoquant l'histoire. Revenons à l'ORTF : la vénérable radio télévision publique, créée en 1964 et qui a éclaté en 1974, était justement considérée en son temps comme la « voix de son maître ». Le maître pouvait s'appeler de Gaulle...
- 15 Les hommes de pouvoir ont toujours eu, en France, une conviction : quand la presse écrite était conçue comme libre et alors qu'on tolérait ses critiques, la radio et la télévision encore publiques constituaient des contre-feux nécessaires. C'est le Général qui affirmait « la presse est contre moi, la télévision est à moi » (cité dans Peyrefitte 2002). Dans ces conditions, l'émancipation de l'audiovisuel public allait être une longue marche, toutefois plus rapide dans le cas de la radio qui avait, de son côté, à affronter la concurrence des radios dites périphériques : il faut évoquer la rébellion des journalistes de France Inter lors des événements de mai 68, qui allait conduire à une reprise en main autoritaire<sup>7</sup>. La mainmise sur l'information subsista toutefois, progressivement allégée, jusqu'à la nette ouverture constatée avec l'arrivée de la gauche en 1981, arrivée qui correspondait à l'essor des radios libres. Si l'évolution de la télévision fut beaucoup plus laborieuse, la radio publique française s'est signalée depuis plusieurs décennies par sa liberté de ton et même par son insolence. Des producteurs d'émissions célèbres (Pierre Bouteiller, José Arthur ou encore Claude Villers) ont, sur une chaîne comme France Inter, habitué les auditeurs à l'idée que tout, ou presque, pouvait se dire<sup>8</sup>.
- 16 Tout ceci au nom d'une notion qui s'est progressivement imposée à tous : celle de service public. Il faut entendre par là que l'audiovisuel est au service du public, et non plus voué à défendre des gouvernements et leurs politiques, par définition transitoires<sup>9</sup>. La puissance

des syndicats (de journalistes comme de techniciens) de la radio télévision publique a renforcé cette nécessaire autonomie à l'égard des dirigeants, qui doivent de ce fait se montrer prudents dans leur volonté interventionniste, il est vrai toujours potentielle. Et le contexte dans l'ensemble libéral des médias en France conforte cette tendance, encore accentuée par le développement de l'information sur Internet.

- 17 Les journalistes de RFI baignent depuis des décennies dans ce climat, et n'entendent pas être moins indépendants que leurs confrères, avec lesquels ils entretiennent plus que des liens de voisinage, dans un lieu comme la Maison de Radio France où les conflits sociaux sont souvent partagés. On rappellera que bien sûr le statut de leur radio est différent : RFI est une radio de « souveraineté », placée jusqu'en 2008 sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères. Toutefois, l'inconfort avoué par les fonctionnaires du ministère eux-mêmes, face à des journalistes de RFI aux comportements si étrangers à leur propre culture, suffirait à confirmer qu'ils ne sont pas dans une relation d'assujettissement. RFI, qui était vue dans les années 1980 comme un repaire de gauchistes et de tiers-mondistes, a connu diverses vicissitudes, dont la poussée d'urticaire du gouvernement Chirac en 1986 sous la première cohabitation, n'est qu'un des épisodes mémorables : au moment où Radio France Internationale, jusque-là sous présidence commune avec Radio France, se constituait comme société autonome, le député RPR Michel Péricard déclara que RFI étant une radio de propagande, les journalistes de RFI qui refusaient cette conception n'avaient qu'à partir, et qu'ils seraient remplacés par des... fonctionnaires. Jean-Noël Jeanneney, PDG de Radio France et de RFI (de 1982 à 1986), indique pour sa part s'être toujours opposé à une vision faisant de RFI, la « voix de la France », une « voix du gouvernement », et considère que cette charge surtout symbolique de la droite avait peu de chances de se concrétiser dans le contexte nouveau de l'époque. L'affaire suscita de vigoureuses protestations, mais s'avéra sans lendemain<sup>10</sup>.

### De la pression...

- 18 En général, les journalistes du service Afrique de RFI se spécialisent sur un ou plusieurs pays, et deviennent ainsi les interlocuteurs privilégiés des dirigeants politiques ou de leurs adversaires. Leur carnet d'adresses s'élargit, de reportages en *interviews* ils acquièrent une compréhension plus fine des situations africaines, leurs analyses sont attendues, redoutées. Leur renom est proportionnel aux réactions de rejet dont ils peuvent faire l'objet de la part des pouvoirs en place. Lesquels, après avoir manié la flatterie ou la protestation, et ayant épuisé les recours possibles, ne disposent plus guère que d'une arme contre le *reporter* jugé inconvenant ou gênant : l'interdiction d'accès au territoire. Une pratique utilisée notamment lorsque s'annoncent des élections délicates, et qui emprunte divers procédés, à commencer par la pression indirecte. On informe alors la direction de RFI que le journaliste concerné est jugé indésirable, en espérant être entendu. Si ce n'est pas le cas, les rétorsions sont de rigueur, qu'il s'agisse de la non-délivrance d'un visa ou d'un refus d'accréditation.
- 19 Comment réagissent les autorités de RFI ? La règle ordinaire a été souvent de ne pas céder, même si elles jugent qu'un de leurs employés a dépassé les bornes. On peut vouloir faire pression sur le chef de service chargé de distribuer les missions de reportage, mais celui-ci a une marge de manœuvre réduite face à ses collaborateurs qui se montrent le plus souvent solidaires. En 1992, RFI estima devoir empêcher un journaliste qui « couvrait » le Cameroun de se rendre dans le pays pour couvrir les élections. La décision créa un tollé,



et aucun journaliste n'accepta de se substituer au confrère écarté. Finalement, le chef du service dut payer de sa personne et effectuer lui-même le reportage, sous les quolibets... et en assurant une couverture il est vrai correcte.

- 20 Des années plus tard, autre cas, et réaction toute différente, lorsque la consœur spécialiste du dossier est en 2006 déclarée persona non grata en République démocratique du Congo et expulsée. RFI fait bloc, et décide de ne pas envoyer de journaliste aux élections qui s'annoncent. Elles seront couvertes de Paris, aux risques et périls du régime de transition en RDC, lequel ne doit pas s'attendre alors à être ménagé.
- 21 Ces accidents font partie du quotidien de la radio, et illustrent l'importance de sa réception en Afrique. Soumis à d'incessantes récriminations, les dirigeants successifs de RFI ont dû apprendre à gérer avec doigté la succession de crises de plus ou moins grande ampleur, sachant qu'ils devaient et doivent toujours « faire avec »... avec le caractère sourcilieux de leurs journalistes face à toute pression ou menace de censure. Les dirigeants savent qu'une décision d'intervention dans la couverture de l'actualité a toutes les chances de déclencher une tempête parmi le personnel avant d'être relayée à l'extérieur par les autres médias : un patron de presse ne peut envisager sans effroi de lire une notule le concernant dans *Le Canard enchaîné*<sup>11</sup>.
- 22 Les moyens d'action de la direction de RFI ne sont pas nuls, mais touchent à des procédures tortueuses, à effet décalé : on peut tenter de muter un journaliste, ou de remplacer le directeur de l'information ou le chef de service. Seulement la singularité du service Afrique au sein de RFI, sa cohésion et son poids, y compris syndical, ne permettent pas d'aller très loin dans ce sens. L'histoire de la radio est riche de ces réactions de rejet par les journalistes de responsables de l'information ayant cru pouvoir « faire le nettoyage », avant de jeter l'éponge. Plusieurs directions ont aussi claironné leur souhait de « dépolitiser » le contenu de l'information Afrique en mettant l'accent sur des « sujets » moins polémiques : la culture, la société... La direction de RFI a cru pouvoir créer dans les années 1990 une sorte d'annexe de l'antenne Afrique, vouée en soirée aux thèmes précités : le service était éditorialement autonome, confié à un ancien journaliste du *Matin de Paris* étranger à la culture « maison », qui n'avait pu trouver que de jeunes journalistes sans expérience pour le seconder. L'initiative, plutôt burlesque, n'a récolté que des critiques et échoua. Tout ceci se déroula sous la gauche...
- 23 De gauche était Jean-Noël Jeanneney. Ce grand spécialiste des médias qui fut à la tête de l'ensemble de la société Radio France, RFI compris, analyse rapidement mais clairement les enjeux d'une telle radio de « souveraineté » (Jeanneney 1986, 1996). Rappelant l'extraordinaire notoriété en Afrique des programmes de RFI et de ses animateurs et journalistes, il s'interroge sur sa physionomie éditoriale, en notant dans les années 1980 une évolution « qui la rapproche de la doctrine britannique ». Il souligne cette vérité : toute diplomatie peut vouloir infléchir la « radio de souveraineté » pour ses intérêts immédiats, mais « à moyen terme [...] les complaisances se paient cher en influence ». C'est un point essentiel, si l'on admet que le crédit de RFI en Afrique est directement fonction de l'indépendance qu'on lui prête.
- 24 Malgré tout, RFI demeure non « la voix de la France », mais comme l'écrit J.-N. Jeanneney une « expression » de la France, ce qui génère « une responsabilité particulière ». Entre responsabilité et liberté, le chemin a été très tôt défriché par des journalistes qui, surtout à partir des années 1980, ont eu le sentiment de pouvoir s'exprimer sans précautions excessives. C'était sans doute aisé sous la houlette d'un directeur général comme Hervé



Bourges (de 1981 à 1983), qui indique avoir toujours couvert ses journalistes : « Des pressions il y en a eu [...] mais je n'ai jamais empêché un journaliste de dire ce qu'il voulait dire. J'ai simplement demandé qu'on garde une ligne permettant de rendre compte des événements sans les taire, et en même temps sans avoir l'air d'agresser les gens et en tenant compte des situations dans les pays »<sup>12</sup>. Le même Hervé Bourges reconnaît s'être « mis en colère » une fois : François Mitterrand était alors en visite au Togo, le moment choisi par un journaliste pour lancer « une violente charge » contre le président Eyadéma à l'occasion d'une revue de presse... Incident auquel fait référence Jean-Noël Jeanneney (1986) lorsqu'il demande : « Est-il scandaleux, lorsque le président de la République se rend dans un pays d'Afrique en voyage officiel, de se refuser à répercuter avec autant d'objectivité que sur des ondes françaises, dans une revue de presse, les critiques violentes émises dans les journaux parisiens à l'égard du chef de l'État du pays en cause ? ». Question pointue, presque technique (comment traiter une revue de presse), mais qui se pose au quotidien. De même celle-ci : « Faut-il accepter une certaine pudeur, au moins momentanée, pour servir une conjoncture d'intérêt national ? ».

- 25 Plutôt que de se voir enjoindre la pudeur, les journalistes de RFI accepteront sans doute l'idée de retenue. Elle s'impose à eux assez spontanément, conscients qu'ils sont de l'énorme impact des nouvelles diffusées, et globalement on constate à écouter RFI que les intérêts et l'image de la France et de ses dirigeants n'y sont guère menacés. L'observation peut faire sourire et a parfois nourri les commentaires sarcastiques de confrères de la presse. Ils auront eu tort ou raison, selon les phases et les circonstances : la retenue peut porter à l'autocensure, personne n'est dupe. Mais l'absence de retenue serait proprement inconcevable, qu'on exerce dans une radio publique ou non : les médias privés français sont eux aussi « retenus », lorsqu'il s'agit de toucher aux intérêts (multiples et souvent peu discernables) de leurs propriétaires.
- 26 Malgré tout demeure le soupçon d'une radio restée — plus ou moins — sous influence. Ainsi Stephen Smith (2003) dans *Le Monde* analyse-t-il, au lendemain de l'assassinat de Jean Hélène, l'évolution de RFI en parlant de « transition inachevée » : « [...] c'est au moment où la voix de la France s'est muée en une "radio mondiale tout info" qu'elle est rattrapée par un passé africain qui, apparemment, n'est pas passé. » Ayant à traiter du « domaine réservé » que constitue toujours en France la politique africaine, RFI ne peut totalement s'émanciper, note-t-il en substance, malgré des efforts de « normalisation ». Ajoutant, ce qui est probablement le plus juste de sa démonstration, que RFI « n'est ni la voix officielle de la France, au même titre que sa sœur américaine s'assume comme la Voix de l'Amérique, ni une radio aussi indépendante que la BBC (ou la Deutsche Welle), qui dispose d'un statut garantissant sa liberté éditoriale malgré son financement public ». Le statut de RFI, radio financée à la fois par le ministère de la Culture et par le ministère des Affaires étrangères qui en assura longtemps sa tutelle, dont le PDG est de fait désigné par le gouvernement, n'est pas en effet des plus clairs. On s'en est encore avisé lors du transfert de sa tutelle, en 2008, des Affaires étrangères aux services du Premier ministre. Ce transfert a coïncidé d'une part avec la création de la *holding* de l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF) et, d'autre part, avec la nomination à la direction générale de RFI de Christine Ockrent, dont le mari, Bernard Kouchner, est alors ministre des Affaires étrangères. Il n'en fallait pas plus pour que la presse française s'inquiète d'un « mélange des genres »<sup>13</sup>.

- 27 Il y aurait donc, entretenue de manière durable, une « ambiguïté » et sa zone grise où l'indépendance se perd de manière indiscernable. On pourra faire remarquer qu'une telle ambiguïté — sans doute propre au système français des médias dans son ensemble, dans ses rapports au pouvoir — a pu aussi être tournée à leur profit par les journalistes, dans un contexte et un jeu de rapport de forces peu propices à une mainmise gouvernementale.

### ... à l'expulsion

- 28 Si à Paris, les journalistes jouissent d'une liberté relative, par définition jamais acquise, qu'en est-il des correspondants, eux dont la situation est plus délicate : ils vivent dans le pays et doivent « durer », sont *a priori* soumis à davantage de pressions. La réponse ne peut être unique. La plupart des correspondants de RFI ont pu dans l'ensemble maintenir leur indépendance, pondérée par un sens sans doute plus aigu de leur responsabilité et de l'effet local des informations diffusées. Mais la censure n'a jamais eu cours : tout au plus le commentaire, les termes utilisés pour rendre compte d'une information font-ils l'objet de soins accrus. Bien des correspondants en Afrique francophone ont payé le prix de cette indépendance : Robert Minangoy est expulsé de Côte-d'Ivoire en 1990, Frédérique Jeunot du Congo-Brazzaville en 1993 ; au Sénégal, Nicolas Baliq est pris à partie par des militants d'Abdoulaye Wade qui mettent le feu à sa voiture en 1993, et, en 2003, Sophie Malibaux est expulsée. Parmi les sacrifiés sur le champ de l'information, une distinction est à faire entre les représentants officiels de RFI, envoyés en poste par la rédaction, et les correspondants pigistes de RFI, collaborateurs plus ou moins réguliers, qui ne bénéficient pas aux yeux des pouvoirs locaux de la même protection. Ces dernières années, Olivier Péguy à Madagascar ou Sonia Rolley en 2008 à Ndjaména seront priés d'aller exercer leurs talents ailleurs<sup>14</sup>, sans pouvoir susciter d'autre réaction qu'une protestation plus ou moins vive de RFI et des organismes de défense des journalistes.
- 29 Il faut ensuite opérer une distinction entre correspondants étrangers et « *stringers* » locaux : ces derniers ne sont pas expulsables, mais leur statut est précaire et leur situation de nationaux les soumet à des intimidations. La plupart ont réussi à subsister dans des circonstances plus ou moins périlleuses selon les pays : de Dieudonné Djonabaye, le correspondant au Tchad (et à l'époque rédacteur en chef de *Ndjaména Hebdo*) que le régime d'Idriss Déby fait passer à tabac en 1998, à Jean-Luc Aplogan (Bénin), Gervais Nitcheu au Cameroun (qui finit par quitter son pays pour la France), ou Alain Shungu (Congo-Brazzaville) dont la maison essuie des tirs durant la guerre civile, tous ont appris à subsister en préservant l'essentiel. Moussa Kaka, incarcéré durant plusieurs mois au Niger en 2007-2008, représente un cas limite : il est le seul correspondant de RFI à avoir durablement connu la prison, sur des supputations de collusion avec la rébellion touarègue.

### La zone de turbulences

- 30 Ces exemples de rétorsion contre des journalistes de RFI sont récents. Ils sont tous postérieurs aux années 1990, une décennie qui a vu l'Afrique se mettre en mouvement, sous la double injonction de la crise économique et des soubresauts politiques. C'est la décennie des démocratisations africaines et d'une progressive perte de contrôle par la France des destinées de « son » terrain francophone.

- 31 Ce point est essentiel, car souvent négligé. La fin de la guerre froide a créé un monde multipolaire, où les influences exclusives, sous forme bilatérale, sont en net recul. Il ne fait pas de doute que la France a pesé, à la suite du discours de la Baule, dans le démantèlement des régimes de parti unique, mais elle n'a fait au juste que suivre la tendance. Le rôle des institutions internationales, en particulier des organismes financiers (FMI et Banque Mondiale) qui introduisirent à la fin des années 1980, avec l'ajustement structurel, de nouvelles formes de tutelle extérieure, a été crucial. D'autres intervenants, telle l'Union européenne, ont contribué à diversifier le jeu. La crise financière et économique a fragilisé des États africains qui virent se lever contestations et révoltes urbaines. Tous ces facteurs ont entraîné une autonomisation de la vie politique en Afrique, par rapport au système très réglé des décennies précédentes, sous magistère français.
- 32 Or, RFI a contribué largement à cette autonomisation, en même temps qu'elle prenait une dimension nouvelle auprès de l'opinion africaine. C'est notamment sur ses ondes que s'est propagée la contagion démocratique ; les amples mouvements de protestation des années 1990-1992, les expériences en chaîne de conférences nationales érigées pour redistribuer un pouvoir vacillant, ont été relayés et légitimés par la radio française. Exemple parmi d'autres, la révolution malienne de mars 1991 n'aurait probablement pas eu son caractère radical (c'est le seul cas en Afrique francophone où la contestation emporta, avec Moussa Traoré, un chef d'État) si les acteurs du mouvement démocratique malien n'avaient trouvé, dans RFI, une source d'information en temps réel et une caisse de résonance donnant un écho instantané aux mots d'ordre des protestataires. Partout RFI a tendu le micro aux opposants et militants des droits de l'homme, aux journalistes menacés, aux avocats rebelles, a informé dans le détail les populations sur les péripéties et les enjeux institutionnels, et a aidé à l'émergence d'une conscience politique. Radio d'influence, RFI s'est retrouvée dans la position paradoxale d'un « défaiseur » de rois à une période où Paris aurait certainement souhaité des évolutions plus maîtrisées. Signe éminent que l'influence ici exercée est d'une nature autre, cohérente avec la vocation essentielle des médias dans l'ordre démocratique, qui consiste à se référer spontanément à un système de valeurs.
- 33 Évidemment le « système de valeurs » peut être discuté : ainsi RFI n'a-t-elle pas été gagnée dans les années 1980-1990 par la vulgate libérale, portée en particulier par les institutions financières internationales, et qui a entraîné un démantèlement de l'État africain, de ses prérogatives et finalement de son autorité ? Elle a dû être en effet, à un degré ou un autre, influencée par le discours dominant... tout en se faisant l'écho des revendications et de la colère des populations paupérisées, et des débats où l'on dénonçait le démantèlement du secteur public.
- 34 De ces phénomènes d'influence peu aisés à clarifier, il ne manque pas d'exemples comme de contre-exemples. Une chose est certaine : l'Afrique est beaucoup moins « sous contrôle » aujourd'hui qu'hier, et un média comme RFI en témoigne pour sa part tous les jours, quitte à se voir prise entre deux feux. Si le souci domine parmi les journalistes de rendre compte, de manière factuelle, des événements, ils restent perçus en Afrique comme les représentants d'une puissance qui a ses intérêts propres à défendre. Cette perception peut être instrumentalisée par les hommes politiques africains et rendre l'exercice dangereux<sup>15</sup>.

## Rwanda, Côte-d'Ivoire : le bruit, la fureur... et les contrevérités

- 35 Le génocide rwandais de 1994 a inauguré pour l'Afrique la période de déstructuration politique qui a immédiatement succédé aux euphories démocratiques. Il a aussi été l'épicentre de la vaste conflagration qui a éclaté depuis la fin des années 1990 dans l'ensemble de l'Afrique des Grands Lacs, devenue la région la plus meurtrière au monde. Pour RFI, ces conflits marquent un tournant, et la couverture des événements change de nature au moment où se met en place sur l'antenne une formule « tout-info » (voir ci-dessous) : les envoyés spéciaux sont désormais nombreux à sillonner le continent et la radio renforce son dispositif en installant un réseau de correspondants permanents.
- 36 Beaucoup plus conflictuelles, échappant au schéma ancien des allégeances est-ouest, les situations deviennent moins lisibles et leur complexité favorise des approches diversifiées. De même, on constate avec cette phase que des divisions apparaissent parmi les journalistes, en fonction de leur sensibilité, qui se traduisent par des prises de position parfois marquées. On en avait eu un avant-goût avec les premiers conflits internes ou régionaux apparus en Afrique de l'Ouest à la fin des années 1980 : guerre Sénégal-Mauritanie, conflit de Casamance ou question touarègue, cette dernière donnant lieu dans toute la presse française à des démonstrations de sympathie en faveur d'une rébellion perçue avec un excès de romantisme.
- 37 Dans ces circonstances, difficile de déceler une « ligne » générale : celle-ci ondoie au gré des interventions des journalistes, dont la faveur pour un camp ou l'autre s'exprime plus ou moins ouvertement. Au Rwanda, le drame entraîne des points de vue différenciés, qui s'équilibrent au total. Il n'y a pas de doctrine, et le génocide suscite une condamnation générale. Dix ans plus tard, en décembre 2005, le journaliste Pierre Péan (2005) publie cependant un livre sur le Rwanda qui suscite un tollé. Ce brûlot de plus de 500 pages se propose de réécrire l'histoire du génocide rwandais, en établissant que l'opinion, les médias, les associations, bon nombre de gouvernements et d'organisations internationales ont été victimes d'une énorme « manipulation » en faveur des thèses du Front patriotique rwandais (FPR) et de son chef, Joseph Kagamé.
- 38 Dans son ouvrage à charge, Péan met en cause à plusieurs occasions la couverture par RFI des événements au Rwanda. Il cite des noms de journalistes de RFI qui feraient partie du « cabinet noir » du Front patriotique rwandais à l'étranger, ou du moins se seraient comportés comme les relais propagandistes de la cause tutsie. Certains d'entre eux sont, en effet, rwandais et tutsis. Ces accusations ont déclenché des réactions en chaîne : communiqué de protestation de la société des journalistes de RFI, déprogrammation d'une émission où était interviewé Pierre Péan, lettre de mise au point du PDG de RFI à ses journalistes, tandis que la radio envisage une action en justice... La polémique, propre à l'affaire du Rwanda qui alimente alors un débat de tranchées jusque dans le milieu universitaire, paraît en l'occurrence injuste, d'autant que les « Rwandais » de RFI ne sont quasiment pas intervenus sur ce sujet à l'antenne de la radio. Pour le reste, on l'a dit, la couverture événementielle a été tout sauf univoque<sup>16</sup>.
- 39 La guerre civile en Côte-d'Ivoire suscite d'autres remous. On reprochera à la rédaction de RFI d'avoir pris fait et cause pour l'un des protagonistes ivoiriens, l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara, et à partir de là de s'être montrée favorable à la rébellion nordiste contre Gbagbo et ses partisans (Labertit 2008). Le reproche a ici plus de vérité, mais il faut rappeler que la réprobation fut internationale à l'encontre du régime de

Laurent Gbagbo à partir du moment où des exactions ont été commises par les Patriotes ivoiriens. Le tournant est réellement pris après l'accord de Marcoussis négocié sous les auspices de la France, perçu comme une mise sous tutelle de l'ancien compagnon de route des socialistes français. La déception est énorme dans son camp, et le ressentiment à la mesure de l'engagement français dans les affaires de son ex-colonie, là où davantage de retenue aurait été sans doute souhaitable. Entre Jacques Chirac et Laurent Gbagbo le divorce prend une tonalité très personnalisée. Si RFI a pu refléter une sensibilité très générale en France, à une période de haute tension franco-ivoirienne, elle est surtout perçue par les Ivoiriens comme un emblème de la politique française. L'assassinat de Jean Hélène, dans des circonstances restées peu claires (Smith 2004), n'a fait que confirmer à quel point la Côte-d'Ivoire s'était alors enfermée dans un autisme haineux, propice à tous les débordements. Mais l'événement témoigne aussi de ce que RFI ne peut s'abstraire, spécialement en période de crise, de son statut de radio publique française et d'instrument politique. Existerait-il des précautions éditoriales, elles pèsent peu dans le rapport de forces. Il n'est pas certain que ses rédactions aient pris la pleine mesure de ce simple constat : RFI, pour l'auditeur, est alors perçue comme juge et partie. Il ne pourrait en être autrement.

- 40 Des maladroites ou même des circonstances hasardeuses peuvent renforcer cette interprétation. Au printemps 2009, lors de la plus grande grève de son histoire, qui affecte considérablement la diffusion, RFI consacre une session spéciale d'information à la mort du président Bongo. C'est bien sûr un événement de taille, mais c'est aussi la disparition d'un chef d'État qui a illustré jusqu'à la caricature les vieux liens politico-clientélistes de la « Françafrique ». Cette initiative éditoriale est aussitôt perçue comme un flagrant délit de complaisance. La couverture par RFI des péripéties de la succession et des élections d'août 2009 au Gabon, quelle que soit sa neutralité, apparaît dès lors suspecte, dans un cafouillage de signaux envoyés par la France officielle : au moment où la diplomatie française s'efforce de faire savoir qu'elle n'a pas de candidat à la succession, les réseaux françafricains, et particulièrement le conseiller informel de l'Élysée, Robert Bourgi, s'affichent et indiquent leur préférence. Comment l'opinion africaine s'y retrouverait-elle, qui sait fort bien l'importance stratégique pour la France du Gabon, entre autres en raison de son pétrole et du positionnement de l'armée française à Libreville ?
- 41 RFI ne peut donc se penser comme un média parmi les autres. C'est cette situation qu'il est extrêmement difficile, voire impossible, de traduire en choix éditoriaux conventionnels. Confrontés à la multiplication de foyers de tension, les journalistes de la station tentent malaisément, par leurs informations et leurs analyses, de donner à leurs auditeurs des repères sur une actualité devenue confuse. On fera également observer que leur positionnement reste celui d'observateurs extérieurs confrontés à la nécessité, par rapport à leurs confrères français, de nourrir l'actualité de faits locaux parfois infinitésimaux, où la moindre appréciation donne lieu à interprétations de la part des acteurs africains.
- 42 Instabilité en Afrique, instabilité à RFI... la cohérence éditoriale est devenue d'autant plus indiscernable que les rédactions ont été souvent remaniées. Cette situation a une cause essentielle : une fois sortie des années Bourges, RFI a vu se succéder à sa tête des directions de l'information peu familières des réalités africaines. Selon les phases, il pouvait s'agir d'une volonté de reprendre le contrôle éditorial de l'Afrique en désignant une hiérarchie venue d'autres horizons ; ou du souhait de diluer l'actualité africaine jugée excessivement présente sur les antennes ; ou encore de (trop) banales erreurs de

« casting ». Jean-Paul Cluzel, PDG de 1995 à 2005 a expérimenté toutes ces formules à tour de rôle, avant d'entrer en conflit ouvert avec le service Afrique. Ceci a eu pour corollaire une grande instabilité éditoriale<sup>17</sup>, comme nous le verrons plus loin.

- 43 Ces réorganisations incessantes se sont produites à une période où la politique française en Afrique manque de lignes directrices, et où RFI connaît des mutations de fond. Ce qui conduit à s'interroger sur l'histoire de ce média hors normes, en évacuant au passage quelques idées reçues.

## La radio du monde en question

### Pour commencer : la coopération

- 44 On n'évoquera pas les filiations anciennes, sur l'air de : « Au début était le Poste colonial ». Car cette rengaine, très largement reprise, n'est pas des plus justes<sup>18</sup>. S'il est exact que la France inaugure en 1931, à l'occasion de l'Exposition coloniale, la diffusion radio en ondes courtes, d'abord orientée vers les colonies, cette expérience a peu à voir avec ce qui va suivre. La Seconde Guerre mondiale marque la naissance d'une véritable bataille internationale des ondes dans laquelle la France s'engage avec des ambitions très fluctuantes. On tend à l'oublier, mais un nom va rester de la radio de propagande créée par Pétain, celui de... la « Voix de la France », tandis que la Résistance crée Radio-Brazzaville et Radio-Alger. Mais on est bien loin encore de RFI.
- 45 Après la Libération, les émissions vers l'étranger (EVE) sont surtout conçues, en langues étrangères, pour porter la vision française dans un monde divisé entre l'Est et l'Ouest. Intégré à la RDF (Radiodiffusion française), plus tard à l'ORTF, ce service est tour à tour amplifié, démantelé, relancé : contrairement aux pays anglo-saxons, la France n'a pas de stratégie à long terme en matière de radiodiffusion extérieure. Depuis 1949, le principe d'un financement spécifique par le ministère des Affaires étrangères est acquis, et celui-ci privilégie longtemps l'envoi de programmes enregistrés aux radios étrangères, tandis que la diffusion directe en ondes courtes reste lacunaire.
- 46 Il faudra attendre la fin des années 1960 pour que celle-ci devienne une priorité. Mais on omet souvent de souligner que la naissance de RFI tient aussi à une tout autre dynamique, développée en parallèle, celle de la coopération : sa matrice essentielle en sera la Sorafom, créée en 1956 pour le développement de la radiodiffusion dans la France d'Outre-mer, placée sous la direction de Pierre Schaeffer. La mission que s'attribue ce visionnaire est claire : à l'approche des indépendances, il s'agit de créer dans les colonies françaises d'Afrique subsaharienne une « radio africaine » conçue pour les Africains, et à terme réalisée par eux-mêmes. La Sorafom, dont les initiatives scandalisent les milieux coloniaux, crée partout en Afrique de nouvelles radios<sup>19</sup>, animées par des Français et des Africains, assure avec son Studio-École une politique de formation résolue, envoie des programmes enregistrés<sup>20</sup>. Après les indépendances, la Sorafom laisse place en 1962 à l'OCORA (Office de coopération radiophonique) qui poursuit dans la même voie : assistance technique aux radios africaines, formation et fourniture de productions spécifiques, notamment sous la forme de grands magazines culturels. C'est à l'époque de l'OCORA que fut créé en 1967 le concours théâtral inter-africain qui allait jouer un rôle décisif dans l'éclosion d'un théâtre africain francophone.

- 47 En 1969, l'OCORA est absorbé par l'ORTF (créée en 1964). Émissions vers l'étranger et coopération sont alors regroupées dans une Direction des affaires extérieures et de la coopération (DAEC) qui se préoccupe, et c'est la réelle innovation, de développer pour les ondes courtes un service en français qui devient dominant. L'effort porte sur l'Europe de l'Est et surtout l'Afrique. L'apport des journalistes et producteurs de l'OCORA est déterminant, tandis qu'un fort secteur coopération est maintenu. On assiste à la naissance d'un service d'information spécifique en français, renforcé par des professionnels venus d'un horizon bien différent de celui de la radio de propagande coloniale. En 1974 l'ORTF éclate, les émissions vers l'étranger sont à nouveau menacées, et c'est la création en 1975 de Radio France Internationale qui réaffirme une orientation prioritaire : l'Afrique. Avec sa « Chaîne sud », elle arrose désormais le continent et l'Océan Indien de programmes spécifiques et de reprises de France Inter. Le succès est immédiat. L'audience explose, notamment avec la couverture des événements sportifs. Le grand magazine de la mi-journée, « Carrefour », instaure un nouveau style, voué au reportage et aux débats. On ressuscite également, à partir de 1977, les émissions vers l'Europe de l'Est. Cependant, hors d'Afrique, les efforts restent timorés : RFI traîne à la fin des années 1970 à la 28<sup>e</sup> place des radios internationales.
- 48 L'arrivée en 1981 d'Hervé Bourges à la tête de RFI constitue un moment historique. Son passage est court, dix-huit mois seulement, mais il donne à la radio, grâce à une conjoncture politique favorable, sa physionomie définitive. Sur l'Afrique, les choses sont claires : pour ce militant du Nouvel ordre mondial de l'information (venu tout juste de l'Unesco où sont définis les axes du NOMIC), il convient de « décoloniser l'information » (Bourges 1978) et d'instaurer un esprit de dialogue avec les pays du Sud, même si on ne parlait pas encore d'« interculturalité ». Familier de l'Afrique où il a créé l'école de journalisme de Yaoundé, Bourges s'entoure d'africanistes venus du terrain. L'information à RFI devient offensive, avec une nette tonalité progressiste. Il renforce l'action de coopération, notamment le « monitoring » radio<sup>21</sup>, crée une agence de presse écrite à destination des journaux africains, baptisée MFI. Ceci, sans négliger les autres dimensions géographiques : institution d'un service mondial en français unifiant les chaînes sud et est, et émettant désormais 24 h sur 24, relance des sections de langues dont le nombre remontera à onze, puis treize langues et, en 1989 (événements de Tian'anmen à Pékin), le lancement du chinois (mandarin). Bourges parti, la dynamique reste enclenchée malgré le retour de la rigueur budgétaire, et RFI devient société nationale indépendante en 1986.

## Des ailes et des errements

- 49 Sortie du giron de Radio France, RFI se sent pousser des ailes. Malgré les contraintes financières, un développement continu s'observe jusqu'à la fin des années 1990. Deux innovations majeures sont à mettre au crédit des successeurs de Hervé Bourges, notamment André Larquié et Jean-Paul Cluzel. Avec le premier, c'est la création d'un réseau de relais en modulation de fréquence qui améliore considérablement l'écoute urbaine. Dorénavant, l'action internationale est focalisée sur l'installation partout dans le monde de tels relais — sans toutefois avoir toujours l'assurance qu'il y aura des auditeurs. Jean-Paul Cluzel, lui, lance le « tout-info » qui multiplie les rendez-vous d'information, à l'heure et à la demi-heure, et rapproche RFI du modèle de radio thématique d'info : cette formule imprime un rythme nouveau, et séduit nombre d'auditeurs, mais marque cependant un recul sensible de la production magazine, qui, à terme, s'avérera



préjudiciable. Dans ces conditions, RFI devient une véritable « usine » à information, à la professionnalisation accrue, aux effectifs en augmentation constante : ils atteignent à la fin des années 1990 le millier de personnes.

- 50 Est-ce le fruit de la démesure ? Ou d'une euphorie qui aura fait perdre de vue les objectifs majeurs ? Avec les années 2000, RFI entre dans une phase de tâtonnements. On peut signaler que la radio n'a plus eu à sa tête, depuis Bourges et ses successeurs immédiats, d'équipes de direction familières de la vie internationale et pleinement imprégnées de la dimension qui, entre toutes, a fondé son existence : sa dimension africaine. Si par la suite celle-ci n'est pas négligée (les chiffres d'audience parlent d'eux-mêmes), elle ne figure plus comme une priorité absolue, de même que le combat pour la francophonie<sup>22</sup>, dans une France qui de plus en plus porte ses regards ailleurs : l'Europe, l'Amérique latine, voire l'Asie figurent comme des terrains à conquérir au moment même où la démocratisation et le pluralisme médiatique y rendent moins opérantes les radios internationales.
- 51 Ces options auront de profondes conséquences. Elles correspondent, notamment à la fin des années 1990 sous le gouvernement de Lionel Jospin, à un désintérêt politique pour l'Afrique. La France se concentre sur l'intégration européenne, ses intérêts économiques sur le continent semblent moins impérieux, ses élites sont beaucoup moins familières de l'Afrique et se montrent désireuses de liquider un héritage franco-africain réduit à sa dimension « françafricaine ». C'est aussi la période de la grande réforme de la coopération française : le ministère de la Coopération devient simple secrétariat d'État, ses services sont fondus avec ceux du ministère des Affaires étrangères où une normalisation s'instaure, marquée par une sensible perte d'expertise. L'assistantat technique recule et une certaine dilution de la coopération de « proximité » s'observe dans la mise au point de grands programmes mobilisateurs. De nombreux ouvrages annoncent alors la fin en Afrique de la « plus grande France » (selon l'expression en vigueur au temps colonial)<sup>23</sup>. Le tort est sans doute, à ce moment, de confondre changement d'époque (et nécessaire adaptation des modalités d'une présence) avec une réalité géopolitique qui redonne au contraire son importance stratégique à l'Afrique dans un contexte tumultueux. Les manifestations continentales du terrorisme international, l'accroissement de la pauvreté précipitant de nouvelles vagues de migrants vers l'Europe, la dégradation en Afrique de l'environnement et de la santé et ses répercussions sur toute la planète, mais aussi l'attrait nouveau du pétrole et la poussée chinoise sur le continent, comme la perspective probable, malgré les crises, d'une croissance économique positive qui ne concerne pas la seule Afrique du Sud, tous ces facteurs remobilisent l'attention internationale sur l'Afrique. La France des années 2000, avec Jacques Chirac, tentera de surseoir au « désengagement », avec des moyens budgétaires réduits et sans parvenir à redéfinir une politique africaine qu'il faut accommoder aux usages nouveaux du multilatéralisme<sup>24</sup>.
- 52 RFI rend compte de ces changements, mais pour ses dirigeants l'Afrique est dès lors considérée comme un bassin d'auditoire captif, dont on tend à ignorer les profondes évolutions qui s'y jouent. Plusieurs signes patents de ce désintérêt : sur l'antenne de RFI l'information, source assurée d'audience, l'emporte à tous points de vue sur les magazines culturels, quand ceux-ci sont les véritables vecteurs de francophonie et permettent de témoigner des mutations africaines. De même, l'action de coopération est peu à peu désinvestie et banalisée. « Monitoring » supprimé, programmes à la carte réduits puis liquidés, effacement de l'activité d'agence de presse, seule demeure la formation surtout conçue comme stratégie d'accompagnement des ouvertures de la FM. C'est un signe fort :

la coopération a toujours figuré comme un des deux piliers de la présence audiovisuelle française en Afrique, et elle était constitutive de la physionomie de RFI. Elle tend dès lors simplement à disparaître, au profit d'une diffusion directe se voulant globalisante : ainsi, en créant et renforçant dans les années 1995-1997 un site Internet qui avait l'ambition de figurer parmi les principaux émetteurs francophones, RFI se garda soigneusement de tout ancrage africain trop net, là où elle disposait des moyens de proposer un site de référence sur l'Afrique<sup>25</sup>.

- 53 Le succès de la FM et du « tout info » comporte aussi ses risques collatéraux. Désormais l'auditeur fait l'objet d'une offre — certains parlent de « pilonnage » — d'informations reçues avec la même proximité qu'une radio locale, informations répétées « en boucle » qui, lorsqu'elles sont sensibles, deviennent des sources accrues de discordes. Or la FM n'existe, localement, que grâce au bon vouloir des autorités : il leur suffit, si l'on peut dire, de couper le tuyau, et le procédé peut faire des émules<sup>26</sup>. À terme, la position inouïe acquise par la France sur la bande FM en Afrique peut très logiquement se muer en... débandade, dès lors que les gouvernements souhaiteraient sur leur spectre de fréquences favoriser des médias locaux que RFI soutient de moins en moins<sup>27</sup>.
- 54 Il n'y a pas de remède assuré à ces menaces, conséquences après tout d'une réussite qu'il s'agirait de maîtriser. Toutefois elles se profilent au moment où la radio publique française passe par une crise aiguë de développement, au terme de deux décennies « glorieuses » pour l'audiovisuel extérieur qui ne doivent pas faire oublier les attermoissements et catastrophes d'antan. La charge financière atteinte par l'action audiovisuelle à l'étranger<sup>28</sup> constitue pour la France dirigeante un sujet permanent de perplexité. Avec la crise de l'économie française et avec le lancement en 2006 d'une télévision internationale d'information, cette perplexité s'est muée en cri d'alarme, souvent entendu dans le passé : il faut redéfinir des priorités, disent en chœur experts et élus, beaucoup moins convaincus aujourd'hui de l'intérêt de multiplier des cibles géographiques où l'auditoire est incertain. Cette injonction a conduit en 2008 à la réforme initiée dans le cadre de la nouvelle entité de l'audiovisuel extérieur de la France (AEF), qui a abouti à la plus longue grève — plus de deux mois — de l'audiovisuel public français et, dans le cadre d'un plan de départ volontaire, au départ de quelque 200 salariés (sur 271 volontaires). Une « hémorragie » qui répond, pour les adversaires de la réforme, à une volonté de rééquilibrage en faveur de la télévision, en l'occurrence France 24. C'est dans ce contexte que se dessine une (nouvelle) réorientation vers l'Afrique<sup>29</sup>, alors que celle-ci est un terrain devenu pour le moins mouvant.

## Nouveaux enjeux du pluralisme

- 55 On se focalisera ici sur les changements médiatiques survenus<sup>30</sup>. La décennie 1990 voit l'Afrique s'ouvrir au pluralisme : la presse écrite constitue, dans maints pays, un acteur-clé de la démocratisation, avant l'ouverture des ondes dans un paysage figé par le monopole étatique dès le lendemain des indépendances. La radio connaît une expansion stupéfiante : certains pays voient comme au Mali ou à Madagascar la création de plus d'une centaine de radios privées, urbaines ou rurales. La télévision, elle, marque le pas. L'ouverture est ici très contrôlée lorsqu'elle a lieu, et les opérateurs potentiels manquent de capitaux pour engager une véritable production.
- 56 Naguère confiné aux organes officiels et considéré comme un fonctionnaire chargé d'illustrer les actions gouvernementales, le journaliste devient ainsi une figure notable de

la scène politique et sociale. Son statut est cependant fragile, à l'image de la faiblesse économique des médias privés, singulièrement en Afrique francophone où un marché des médias a du mal à émerger : faible pouvoir d'achat, absence d'organisation de la diffusion (presse écrite), absence réelle de marché publicitaire, coût des facteurs de production, entretiennent les médias dans un fonctionnement proche de l'économie informelle. Dans ces conditions, les journalistes, mal rémunérés, peu ou pas formés, manquent de professionnalisme et d'indépendance, et cette carence s'accroît au fil des années avec l'arrivée de nombreux jeunes dans le métier.

- 57 Toutefois les médias ont gagné leur liberté, et en usent avec une vigueur qui les soumet à nombre de pressions et de contre-attaques des pouvoirs en place ou des forces politiques. Le métier de journaliste demeure dangereux dans plusieurs pays, ou propice à une instrumentalisation, spécialement dans les situations de conflits : en Côte-d'Ivoire au plus fort du conflit civil des organes de presse ont été ciblés, tandis que d'autres se livraient à une propagande haineuse ; en RDC, malgré un apaisement relatif depuis les dernières élections, trois journalistes ont été tués ces deux dernières années (plus d'une dizaine depuis 1990) ; et quelques pays maintiennent un niveau élevé de répression policière ou administrative, tel le Niger aujourd'hui. Mais globalement en Afrique francophone la situation des droits de l'homme en progrès, malgré encore de trop nombreuses entorses, profite également aux médias, la législation de presse ayant également — très progressivement — évolué dans un sens libéral. Les inquiétudes, dans ce cas, portent plutôt sur la mauvaise qualité des médias et sur une situation généralisée de (petite) corruption des journalistes qui est souvent assumée par la profession, faute de ressources.
- 58 Une autre faiblesse, quasi constitutive, des médias africains réside dans l'étroitesse de leur zone de diffusion, une observation évidente dans le cas des pays francophones qui constituent tous de faibles bassins démographiques. L'intégration sous-régionale (plus que continentale) est cependant en marche en Afrique, et elle n'a pas trouvé de relais médiatiques significatifs ; or cet horizon régional est aussi le seul espace où semble pouvoir s'épanouir un marché des médias leur permettant une consolidation économique.
- 59 Ce tableau est profitable à un média international comme RFI, qui reste perçu comme beaucoup plus professionnel et crédible. Ses programmes sont souvent plus diversifiés et réservent, malgré un recul en la matière, une place à la culture, à la santé et aux problèmes sociaux, ainsi qu'à l'économie et aux questions de développement, insuffisamment traitées par les médias locaux. C'est également le seul média à caractère transnational<sup>31</sup>, qui assume de ce fait dans les différentes régions d'Afrique francophone le rôle de média sous-régional.
- 60 En revanche, le lien se distend entre les journalistes africains et leurs confrères français, quand un des atouts de RFI avait été, dans le cadre de ses actions de coopération, d'être au cœur de nombreux échanges professionnels. Une forme d'équilibre stratégique s'était ainsi instaurée : la radio française compensait par une action résolue d'appui et de partenariat les excès de sa position dominante. En dépit du maintien d'activités de formation multiformes mais ponctuelles, la perte progressive de ce lien peut avoir des conséquences inappréciables sur la perception d'une radio de l'Afrique devenue, au fil des décennies, tout à la fois plus présente et plus étrangère à l'Afrique et à ses besoins<sup>32</sup>.

61 \*

- 62 Si l'on discute avec les intellectuels francophones, et d'une manière générale avec des représentants de la classe moyenne cultivée (dont font partie les journalistes), la perception de RFI est souvent mitigée. Tous saluent cette radio, écoutée avec constance, comme une source indispensable d'information et d'ouverture au monde. Mais l'écoute est ici volontiers critique, les reproches parfois justes — notamment ceux que tout auditeur de n'importe quel média du monde peut exprimer, lorsque l'information est approximative ou inexacte — s'ils mettent en exergue le positionnement d'une radio restée malgré tout « extérieure » au continent : c'est-à-dire conçue dans un contexte et avec des codes culturels qui ne sont pas universels. Malgré son implantation en Afrique, RFI ne peut être par définition une radio de « proximité », et reste le bras communicant d'un grand pays riche. Mais elle est une radio « proche », comme la France se sent parfois proche de l'Afrique. Cette proximité est notamment due aux relations longuement tissées — qui ne sont plus pour l'essentiel des relations d'affaires —, au partage d'un patrimoine commun de langue et de culture qui, malgré la Francophonie officielle, se dilue dans d'inconcevables humiliations lorsque des artistes africains se voient refuser leur visa pour se produire en France. Les auditeurs africains ont souvent « mal à la France », et « mal à RFI » car leur relation à l'ancien pays colonisateur est émotionnelle autant que contrainte, et ils ne perçoivent pas, ou de moins en moins, la réciprocité de ce lien. Dans ces conditions la plupart des auditeurs considèrent comme problématique l'attachement de l'Afrique à des sources radiophoniques (la BBC comme RFI ou la Voix de l'Amérique) qui témoignent surtout à leurs yeux de l'assujettissement, matériel et culturel, du continent, sans véritable contrepartie.
- 63 La grande influence exercée par Radio France Internationale en Afrique francophone pose un problème classique d'ingérence qu'il ne s'agissait pas de traiter ici. Il existe une abondante littérature sur cette question (Char 1999 ; Donnay 1996) qui oblige à envisager le problème juridique assez inextricable de l'offre audiovisuelle mondiale, de sa diffusion et du statut des grands médias relativement au droit international et notamment aux dispositions des Nations Unies sur la non-ingérence<sup>33</sup> et le respect de la souveraineté nationale. On tenta de formuler une réponse indirecte à la question de l'ingérence en matière culturelle lors des débats des années 1970-1980 sur le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC). Sans grand succès. Tout État peut se considérer en droit de défendre sa politique internationale, favoriser son commerce extérieur et son rayonnement culturel par les ondes ou l'image, dès lors qu'il respecte le principe de non-intervention directe dans les affaires intérieures d'un autre État, une notion elle-même peu aisée à définir. Fait significatif, la Convention de l'Unesco sur la Diversité culturelle (2005) n'aborde le chapitre audiovisuel que sous la forme d'un encouragement au pluralisme et à la coopération.
- 64 Plus intéressante à examiner est cette idée qu'une radio comme RFI (ou la BBC dans l'aire anglophone) s'efforce de promouvoir la diversité culturelle dans l'optique de relations mutuellement bénéfiques entre les peuples. Là encore, l'ambiguïté se rencontre à chaque pas : on a pu reprocher dans le passé à RFI (et à la France) d'adopter une position sans nuances de défense de la langue française ; aujourd'hui la Francophonie a élargi sa vision à la promotion du plurilinguisme et RFI en Afrique émet désormais en haoussa, demain en swahili, mais on est toujours dans une politique d'influence qui, au surplus, peut favoriser l'expansion d'une langue africaine au détriment d'autres. Le débat est sans fin si l'on ne recourt pas à une approche plus strictement utilitariste : il est de l'« intérêt » de la radio publique française en Afrique d'exercer une influence médiatique tempérée par... l'intérêt

de son public. Celui-ci peut à tout moment se détourner et recourir à d'autres médias s'il ne trouve pas sur RFI une information et des programmes propres à le satisfaire. Cette exigence de l'auditoire, accrue et facilitée par le pluralisme naissant en Afrique, reste pour l'heure le meilleur remède aux tentations de la puissance. C'est elle qui pousse, parmi d'autres facteurs, les journalistes de RFI à s'affranchir de leur tutelle politique, voire à œuvrer contre ses intérêts immédiats ou jugés comme tels.

- 65 Allons plus loin : il est aussi de l'intérêt de RFI (et aussi pour de nombreuses raisons de la France) de favoriser une émancipation médiatique en Afrique qui de toutes les façons se produira, et selon des modalités sur lesquelles il vaudrait mieux avoir anticipé. C'est la leçon à retenir de l'expérience ancienne de la Sorafom et du soutien apporté à une décolonisation des médias africains qui aura permis de conserver, par d'autres voies, une présence française surtout conçue sur la base d'un échange. L'erreur consisterait ici à croire que la coopération n'est qu'un adjuvant de caractère humanitaire à l'influence... alors qu'elle offre surtout un bon moyen de la pérenniser. Mais la coopération peut être vue aussi comme une exigence qui combine éthique et influence : comme souvent, c'est la BBC qui a montré le chemin en la matière, en créant en 1999 une fondation indépendante à caractère humanitaire, qui se donne pour mission de contribuer à la lutte contre la pauvreté<sup>34</sup>.
- 66 L'Afrique sait que l'appui des pays riches se paye en influence et en parts de marché. Elle peut y trouver son compte si la coopération apporte un véritable transfert de savoir-faire, devenant un facteur d'émancipation à terme. C'est cette notion de la coopération, relativement claire jusqu'aux années 1980, qui s'est perdue en chemin, sans doute à la faveur des grandes manœuvres néolibérales qui, sous les couleurs de l'« ajustement » et de la gouvernance, ont privilégié des mécanismes d'intervention de type financier, orientés vers la dérégulation et le dépérissement de l'État (Avice & Michailof 1993).
- 67 La coopération redevient pourtant un horizon, surtout lorsqu'elle est également justifiée par la rapide mutation des technologies. Si celle-ci ne condamne pas à terme la radiodiffusion classique, elle doit du moins amener un émetteur comme RFI à envisager une pluralité de moyens pour se faire entendre. Il y a un « au-delà » de la « FM » et de l'implantation de relais en modulation de fréquence pour la diffusion directe, qui a constitué ces deux dernières décennies l'investissement le plus manifeste de la radio internationale française. Pensons moins en l'occurrence à l'Internet, ou à d'autres canaux tels que la téléphonie mobile, supports déjà mis en œuvre mais dont le taux de pénétration, rapide au sein des classes aisées, reste et va rester faible encore nombre d'années auprès de la majorité des populations africaines. L'avenir pour RFI réside sans doute davantage dans une politique de diffusion multiforme, qui suppose d'activer tous les canaux d'une offre de production radio elle-même devenue très segmentée. La diffusion sera directe, indirecte (banque de programmes), sur l'Internet et le téléphone, etc. La production, elle, sera de plus en plus relative à ces supports, mais surtout aux publics ainsi touchés.
- 68 Or, en Afrique, ces publics ne seront plus très longtemps en position de réception passive. Et il faut imaginer, à l'instar de ce qui s'observe sur d'autres continents<sup>35</sup>, le temps venu où RFI ne maintiendra de fortes positions que comme partenaire de médias africains parvenus à asseoir leur audience. On sera alors dans une autre optique que celle de la seule diffusion directe, et devront s'envisager des formules de filialisation ou de

labellisation de radios africaines auprès desquelles aura été développée une stratégie de formation et de soutien<sup>36</sup>. Telle serait du moins une perspective de bon sens.

- 69 On peut continuer à rêver : pendant longtemps RFI a rediffusé sur son antenne les émissions de France Inter. Demain, elle pourrait être un relais pour des émissions de radios africaines, dans l'esprit d'une relation de proximité avec l'Afrique qui a fait son identité<sup>37</sup>.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- AFRICULTURES, 2007 Dossier spécial « Les médias sur le métier », novembre, Paris, L'Harmattan.
- AGBE-CAKPO, S., 1983 *Peuples Noirs, Peuples africains*, 32, avril.
- AVICE, E. & MICHAÏLOF, S., 1993 *La France et l'Afrique : vade mecum pour un nouveau voyage*, Paris, Karthala.
- BERCHOUD, M., 2003 *RFI et ses auditeurs*, Paris, L'Harmattan.
- BERTHOUD, C., 2005 *Lettre à un auditeur*, Paris, L'Harmattan.
- BOURGES, H., 1978 *Décoloniser l'information*, Paris, Éditions Cana.
- BRUNNQUELL, F., 1992 *Fréquence monde, du poste colonial à RFI*, Paris, Hachette (« Pluriel »).
- CHAR, A., 1999 *La guerre mondiale de l'information*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- DELDIQUE, P.-E., 2004 *Écrits d'Afrique*, Paris, Éditions de la Martinière.
- DONNAY, F., 1996 *Radio-ingérence internationale*, Bruxelles, Cahiers du Grip.
- FRÈRE, M.-S., 2000 *Presse et démocratie en Afrique francophone : Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala.
- GLASER, A. & SMITH, S., 2005 *Comment la France a perdu l'Afrique*, Paris, Calmann-Levy.
- GOUTEUX, J.-P., 1998 *Un génocide secret d'État*, Paris, Éditions sociales.
- , 1999 *Le Monde, un contre-pouvoir ? Désinformation et manipulation sur le génocide rwandais*, Paris, L'esprit frappeur.
- JEANNENEY, J.-N., 1986 *Échec à Panurge : l'audiovisuel public au service de la différence*, Paris, Éditions du Seuil.
- , 1996 *Une histoire des médias : des origines à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil (« Points »).
- LABERTIT, G., 2008 *Adieu Abidjan sur Seine*, Paris, Autres temps.
- MONGA, C., 2001 « 1 FCFA = 0,00154 euro ? Macroéconomie du masochisme », in H. Ben HAMMOUDA & M. KASSÉ (dir.), *L'avenir de la zone franc : perspectives africaines*, Paris, Karthala.
- NGOUPANDÉ, J.-P., 2001 *L'Afrique sans la France*, Paris, Albin Michel.
- PAPET, J., 2005 *Si RFI m'était contée, coffret CD hors commerce*, Radio France Internationale.

- PÉAN, P., 2005 *Noires fureurs, Blancs menteurs, Rwanda 1990-1994*, Paris, Mille et une nuits.
- PERRET, T., 2006 *Le temps des journalistes, l'invention de la presse en Afrique francophone*, Paris, Karthala.
- , 2007 *Les 100 clés de l'Afrique*, Paris, Hachette (« Littérature »).
- PEYREFITTE, A., 2002 *C'était de Gaulle*, Paris, Gallimard.
- ROLLEY, S., 2010 *Retour du Tchad*, Arles, Actes Sud.
- SEVERINO, J.-M. & RAY, N., 2010 *Le temps de l'Afrique*, Paris, Odile Jacob.
- SMITH, S., 2003 « Une transition inachevée du “poste colonial” à la radio mondiale », *Le Monde*, 7 novembre.
- , 2004 « La Côte d'Ivoire juge le meurtre du journaliste Jean Hélène », *Le Monde*, 20 janvier.

## ANNEXES

S'il fallait citer un courrier d'auditeur de RFI parmi des centaines d'autres, celui-ci résume de façon drôle un sentiment fort général. Adressé le 30 juillet 2009 à RFI par un ressortissant de Tuléar (Madagascar), alors que la radio sortait tout juste d'une grève de deux mois, il conte l'histoire d'un auditeur — proche de la retraite, précise-t-il — ayant longtemps vécu en brousse...

« Jadis, (il y a 20, 25 ans...), j'écoutais RFI tous les jours. Ondes courtes [...]. L'époque où toutes les heures, RFI donnait ses fréquences. Toute une gymnastique. Mais à l'époque j'avais un bon poste de radio [...]. J'obtenais même des cadeaux RFI sur des concours ou participations (tee shirt, sac, chèque même, une fois, encore en FF...). Et puis, il y a 10, 15 ans..., on a commencé à utiliser les fameux (postes) F. M. Et les bons postes de radio ont commencé à disparaître du marché [...]. Et je n'ai plus entendu RFI que les rares fois où j'allais dans une ville [...]. Et en mai 2009, je suis affecté à Toliara (ex chef-lieu de province). Il y a RFI sur FM. Dieu MERCI ! Je vais entendre à nouveau RFI TOUS LES JOURS ! Mais PATATRA ! C'est la grève ! »

Et cette conclusion en forme de supplique :

« En Afrique : nous ne mangeons pas à notre faim !  
 En Afrique : nous n'étudions pas à notre désir !  
 En Afrique : nous ne buvons pas à notre soif ! (Si, de l'eau “non potable” en clair cela veut dire de l'eau “sale”) !  
 En Afrique : nous ne dormons pas à notre fatigue !  
 En Afrique : nous ne logeons pas à notre peur !  
 En Afrique : nous ne nous habillons pas à notre froid !  
 MAIS NOUS ÉCOUTONS RFI !  
 Et maintenant :  
 Ils veulent aussi nous en priver ! »

## NOTES

1. Une sélection de textes et un portrait de Jean Hélène ont été publiés par Pierre-Edouard DELDIQUE (2004).



2. L'abondant courrier des auditeurs reçu par RFI en fournit un témoignage quotidien. Voir le livre de Marie BERCHOU (2003).
3. Selon les chiffres officiels de la station (2008), RFI comptait 46 millions d'auditeurs dans le monde, dont 27,5 millions en Afrique.
4. Certains producteurs et journalistes de RFI ont laissé une forte empreinte : ce fut le cas de Charles Lescaut (grand reporter), Gilles Obringer (animateur de l'émission « Canal Tropical »), et aujourd'hui encore Yvan Amar (« Langue française »), Madeleine Mukamabamo (productrice du « Débat africain ») et Juan Gomez (l'émission interactive « Appels sur l'actualité »). Colette Berthoud fut, elle, « madame Santé » sur RFI pendant plusieurs décennies ; elle a écrit un livre de souvenirs (BERTHOUD 2005).
5. Les jeux radiophoniques de RFI ont longtemps « fait rage » en Afrique, comme le déplore le chercheur nigérian Simon AGBE-CAKPO (1983) qui y voit une propagande culturelle.
6. Entretien personnel, 2008.
7. C'est Georges Pompidou, arrivé au pouvoir en 1969, qui allait redonner son actualité à l'expression « Voix de la France », désignant ainsi l'ORTF.
8. Dans la période récente, la liberté de ton de la tranche matinale d'information de France Inter a été saluée, et a contribué aux succès d'audience de la station.
9. Et on signalera l'importance accordée, aujourd'hui en Afrique, à cette notion de service public dans les médias, très en vogue dans les programmes de développement et les colloques au moment où le pluralisme — et ses écarts de conduite — fleurissent.
10. Une conséquence, toutefois : Michel Péricard prônait une désignation du futur PDG de RFI en Conseil des ministres, tandis que les responsables de l'audiovisuel public étaient choisis par l'autorité de régulation (aujourd'hui CSA). Lors du changement de statut de la radio, devenue à partir de 1986 société autonome, le législateur se rallia à un compromis : le PDG de RFI serait désormais désigné, parmi les membres du Conseil d'administration, par le CSA. C'est toutefois l'État qui nomme ses représentants au CA.
11. Le 2 octobre 2002, le *Canard enchaîné* annonce que la direction de RFI a tenté d'empêcher le passage sur l'antenne d'un opposant togolais, sur « ordre de l'Élysée ». Sous la menace d'une grève, l'interview est diffusée, avec une semaine de retard.
12. Cité dans *Si RFI m'était contée*, de Jacqueline PAPET (2005), coffret de 5 CD (hors commerce).
13. Le 21 février 2008, *Libération* consacre sa « Une » à « L'affaire Ockrent ». La nouvelle directrice générale de RFI répond le même jour sur RTL : « Personne ne met en cause ma compétence professionnelle, mon absence totale d'engagements partisans. »
14. On peut citer également Serge Daniel, en délicatesse avec les autorités de Conakry, qui choisit au milieu des années 1990 de quitter la Guinée pour le Mali. Lire également le témoignage de Sonia ROLLEY (2010), *Retour du Tchad*.
15. On l'a vu, encore une fois, avec les présidentielles de septembre 2009 au Gabon. L'élection pour succéder à son père, dans ce pays-symbole du système de la « Françafrique », d'Ali Bongo, a été jugée manipulée par l'opposition gabonaise, sous les bons auspices de la France. Et les journalistes français présents — pas seulement ceux de RFI — ont été pris à partie.
16. Jean Hélène, alors en poste à Nairobi, a lui-même été accusé de parti pris... anti FPR. Mais il est surtout pris à partie pour ses articles parus dans le journal *Le Monde* (GOUTEUX

1998, 1999). Le collègue de Jean Hélène, Pierre-Édouard DELDIQUE (2004) a consacré un livre à ses *Écrits d'Afrique*, où il évoque les réflexions personnelles et les scrupules du journaliste sur le Rwanda notés dans ses carnets.

17. On pourrait également s'interroger sur certaines rumeurs de corruption de journalistes de RFI par les pouvoirs africains : ces accusations ont été rares et n'ont jamais été exprimées publiquement. Comme on le sait, il est extrêmement difficile de démêler le vrai de « l'intox » dans ce domaine. Notons seulement que des voix ont pu s'élever, à l'intérieur de RFI, pour s'inquiéter des évidents risques de trafic d'influence et de complaisance monnayable liés à la position très privilégiée des journalistes et producteurs de la radio. Le sujet n'a jamais fait l'objet de réel débat. Pas davantage, d'ailleurs, que les questions d'incompatibilité de statut lorsqu'un agent de RFI se trouvait sollicité pour des actions de communication auprès d'autorités publiques ou privées. Mais c'est aussi l'illustration d'un laxisme diffus sur ces questions parmi les médias français, par rapport à leurs homologues anglo-saxons.

18. *Fréquence monde, du poste colonial à RFI*, par Frédéric BRUNQUELL (1992), est le seul ouvrage, déjà ancien, consacré à l'histoire de RFI. Voir aussi Jacqueline PAPET (2005).

19. De 1960 à 1970, la France participe à l'établissement de 28 stations de radios et une moyenne annuelle de 18 000 heures d'émissions sont exportées en Afrique.

20. Sous l'égide de la Sorafom sont lancées notamment les « radio-clubs » du Niger, des expériences de radio en milieu rural associant les villageois à la confection de programmes, en haoussa ou en djerma. C'était une préfiguration de l'essor spectaculaire des actuelles radios communautaires.

21. Le « monitoring » proposait des émissions quotidiennes d'information envoyées par satellite, conçues avec des correspondants africains.

22. Dans un rapport sur la Francophonie, remis en janvier 2008, Hervé Bourges significativement ne cite jamais RFI comme outil stratégique de la reconquête francophone prônée (ce qui semble abusif). Quelques années auparavant, en 1993, Albert Bourgi suggérait dans un autre rapport de muer RFI en... radio francophone internationale.

23. Voir à ce sujet le livre d'Antoine GLASER et Stephen SMITH (2005), et celui de Jean-Paul NGROUPANDÉ (2001).

24. Sur le regain d'intérêt pour l'Afrique, lire Jean-Michel SEVERINO et Nicolas RAY (2010).

25. RFI a toutefois lancé ces dernières années, parallèlement au développement de ses actions de formation, l'initiative Ordispace, un système d'envoi par satellite de programmes aux radios africaines, équipées de récepteurs dédiés. Ce procédé a été conçu par le service diffusion de RFI et alimente un réseau de près de 300 radios, y compris en milieu rural.

26. Les années 2008-2009 auront été symptomatiques : la crise franco-nigérienne entraîne en mars 2008 la suspension de la FM à Niamey pour plusieurs mois. Les FM de Côte-d'Ivoire sont également coupées de février à mai 2008. En RDC, le gouvernement suspend à partir du printemps 2009 la diffusion dans les principales villes de l'intérieur puis à Kinshasa.

27. RFI avait installé, à la mi-2009, 165 relais dans le monde et 109 en Afrique. On signalera que le mouvement de création des FM, entamé à partir de 1992, avait donné lieu

à quelques critiques acerbes de la part de la presse africaine. Dans *Africa International* (juin 1992), la journaliste Marie-Roger Biloa dénonçait « les nouveaux prédateurs ».

**28.** Le budget de l'audiovisuel extérieur (AEF) s'élevait à 314 millions d'euros dans le projet de loi de finances 2010. Le budget propre de RFI était, jusqu'à son intégration dans l'AEF, en 2008, de 74 millions d'euros.

**29.** C'est l'objectif, suggéré par plusieurs rapports parlementaires, et réaffirmé par les nouveaux dirigeants de RFI qui entendent notamment créer une nouvelle rédaction en swahili, tandis qu'un effort serait porté sur l'Afrique anglophone, voire lusophone. Cette réorientation passe notamment par la suppression de six services en langues étrangères (allemand, albanais, polonais, serbo-croate, turc et laotien) sur dix-neuf.

**30.** Voir Thierry PERRET (2006) et les ouvrages de Marie-Soleil FRÈRE, notamment *Presse et démocratie en Afrique francophone : Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger* (2000), ainsi que le dossier spécial « Les médias sur le métier » de la revue *AFRICULTURES* (2007).

**31.** À l'exception d'Africa N° 1, et en télévision d'une initiative comme Africable en Afrique de l'Ouest. À noter également l'apparition en 2009 d'une télévision transafricaine, Africa 24.

**32.** On observe ainsi que maintes radios (et télévisions) étrangères beaucoup moins impliquées en Afrique se soucient aujourd'hui de développer des actions de coopération, notamment sous forme de coproductions, très profitables en termes d'image. Sous l'impulsion de Jean-Paul Cluzel, Radio France a accru sa présence en Afrique ainsi que le traitement sur son antenne des questions africaines. Insolite est aussi l'absence d'une politique très résolue de promotion des journalistes africains ou d'origine africaine sur l'antenne de RFI, quand les médias français se plaisent à afficher leur sens — nouveau — de la « diversité ».

**33.** Résolution n° 2625 (XXV) d'octobre 1970 sur le principe de non-ingérence, qui inclut l'ingérence culturelle.

**34.** Le BBC World Service Trust entend mettre à profit les moyens de communication pour lutter contre la pauvreté, promouvoir les droits humains et favoriser les mutations sociales. Il met en œuvre une action multiforme de coopération avec les médias et journalistes du Sud, mais œuvre également dans l'éducation et la santé. Son budget (C.A. 2007) s'élevait à plus de 19 millions d'euros.

**35.** En Europe notamment, la présence radiophonique française se développe avec la filialisation ou les partenariats noués par des radios, pour l'essentiel privées, qui investissent le plus souvent dans la radio de divertissement. C'est la voie également suivie par le groupe Lagardère en Afrique du Sud.

**36.** Cette approche a déjà été mise en œuvre : les rédactions en langues africaines de RFI à venir seront probablement conçues selon le modèle de développement du haoussa, lancé en 2007 à Lagos dans le cadre d'un partenariat avec la radio Voice of Nigeria, et avec la constitution d'une rédaction locale coordonnée par une expatriée. Mais un tel dispositif coûte relativement cher. En guise d'alternative, un projet de confection avec une radio locale de programmes en langue nationale à Madagascar, initié en 2008, n'a pas été suivi d'effet.

**37.** La coproduction d'émissions avec les radios africaines dessine un horizon des plus réalistes, satisfaisant en termes de coopération, efficace pour la formation des professionnels africains.

---

## RÉSUMÉS

### Résumé

Radio de l'influence française en Afrique francophone, érigée en société autonome en 1975, RFI a fait l'objet d'une réappropriation singulière par les auditeurs africains, pour qui elle personnifie jusqu'à aujourd'hui une « voix de l'Afrique », attentive aux évolutions du continent, et professionnellement crédible. Depuis les années 1990, RFI a été entraînée dans la spirale des changements politiques de fond survenus sur le continent, et a dû concilier la double exigence d'une radio de souveraineté, conçue pour porter la vision française sur l'actualité, et d'une radio de service public où les acteurs, notamment politiques, de l'Afrique trouvent légitimement à s'exprimer dans leur combat pour la démocratie. Mission périlleuse, qui a créé des situations dangereuses pour les journalistes, tel Jean Hélène assassiné en Côte-d'Ivoire en 2003, périlleuse aussi dans les rapports quotidiens, parfois conflictuels, avec le pouvoir français. Média hors norme, qui a connu un développement important et une extension de sa couverture dans les années 1990-2000, RFI a été l'objet de nombreuses réformes qui ont parfois correspondu à des tentatives de reprise en main, et s'efforce toujours de trouver un équilibre entre sa mission d'information et son rôle de média dominant qui a longtemps entretenu une active coopération avec les médias africains. Des évolutions sont en gestation depuis 2008, dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Audiovisuel de la France, qui sont passées en 2009 par une crise profonde de la chaîne.

### Abstract

Established as an independent company in 1975, Radio France Internationale (RFI), the radio of French influence in Africa, was massively appropriated by its African audience, for whom it came to personify a "voice of Africa" that followed events on the continent and was professionally credible. Since the 1990s, RFI was caught up in the spiral of political change in Africa and was obliged to reconcile two conflicting requirements, that of a national radio, created to transmit the French vision of current affairs, with that of a public service radio, in which African players, notably political ones, legitimately found expression for their democratic struggle. That hazardous task created dangerous situations for journalists, including such as Jean Hélène, who was murdered in Côte-d'Ivoire in 2003, and also jeopardized RFI's day-to-day (and often stormy) relations with the French authorities. This unusual radio station grew considerably from 1990 to 2000 and extended its coverage, but was subjected to several reforms, which sometimes were attempts to gain control over it. Nevertheless RFI pursued its attempts to balance its mandate to inform with its role as a dominant radio station that enjoyed active, long-standing cooperation with the African media. As part of the overhaul of the French audiovisual media, changes to RFI have been in the pipeline since 2008 and led to a serious crisis in the organisation in 2009.

## INDEX

**Mots-clés :** Jean Hélène, coopération, crise, francophonie, information, radio, RFI, service public  
**Keywords :** Jean Hélène, Cooperation, Crisis, French-Speaking World, Information, Radio, RFI, Public Service

## AUTEUR

**THIERRY PERRET**

Journaliste à RFI, correspondant en Afrique de l'Ouest (de 1989 à 1993) de RFI et du quotidien Libération.